

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

26 JUIN 2024

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Conservatoire à
Rayonnement
Départemental Claude
Debussy – demande de
subvention à la DRAC
pour la deuxième phase
de développement du
département musiques du
monde**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 27 juin 2024
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Préfecture
le 27 juin 2024
et qu'il est donc exécutoire.

Le 27 juin 2024

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Denis TRINQUETTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt quatre, le 26 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 19 juin deux mille vingt quatre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI*, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL, Monsieur LE GARSMEUR

*Monsieur BATTISTELLI arrive au dossier 24 C 05a

Avaient donné procuration :

Monsieur BATTISTELLI à Madame BOGE
Madame MACE à Monsieur SAUDO
Monsieur JOUSSE à Madame NASRI
Madame ANDRE à Madame TEA
Monsieur LEGUAY à Madame GUYARD
Monsieur THOMAS à Madame AGUINET

Secrétaire de séance :

Madame LESUEUR

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20240626-24-C-07h-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

N° DE DOSSIER : 24 C 07h

OBJET : CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL CLAUDE DEBUSSY - DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC POUR LA DEUXIEME PHASE DE DEVELOPPEMENT DU DEPARTEMENT MUSIQUES DU MONDE

RAPPORTEUR : Monsieur de BEAULAINCOURT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental Claude Debussy de Saint-Germain-en-Laye (CRD) a créé en 2023 un Département Musiques du Monde, département transversal de chants et percussions du monde, pour élargir son offre de pratique artistique et l'ouvrir à de nouveaux publics dans la perspective d'intégration en septembre 2026 du nouveau conservatoire dans le cadre de l'opération Cœur des Sources.

Des rencontres régulières entre enseignants (professeurs de musique au CRD, au Collège Debussy et à La CLEF, école associative de musiques actuelles et musiques du monde) ont mis en évidence le souhait de structurer pour la saison 2024-2025 des actions communes.

La publication du nouveau SNOP (Schéma National d'Orientation Pédagogique) à destination des établissements d'enseignement artistique propose une nouvelle définition en « parcours » des apprentissages divers au sein de ces établissements.

L'idée de mise en place d'un parcours-programme « musiques et chants du monde » en partenariat avec La CLEF, et de parcours-programmes EAC en partenariat avec le collège Debussy et l'inspection académique structure la deuxième phase de développement du département Musiques du monde.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles Île-de-France (DRAC) a mis en place depuis 2016 un dispositif spécifique de soutien aux projets des conservatoires classés, et a soutenu le projet du CRD Claude Debussy en 2023. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la politique prioritaire du Ministère de la Culture en faveur de la jeunesse, de la diversité artistique et culturelle et de l'équité territoriale, en dialogue avec les collectivités territoriales et les conservatoires, et s'adresse aux conservatoires classés ayant mis en place une tarification sociale.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer auprès de la DRAC Île-de-France au titre de l'année 2024 une demande de subvention au taux maximum dans le cadre du dispositif de soutien aux projets des conservatoires classés pour la deuxième phase de développement du Département Musiques du Monde au Conservatoire à Rayonnement Départemental Claude Debussy et à signer tous les documents s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer auprès de la DRAC Île-de-France au titre de l'année 2024 une demande de subvention au taux maximum dans le cadre du dispositif de soutien aux projets des conservatoires classés pour la deuxième phase de développement du Département Musiques du Monde au Conservatoire à Rayonnement Départemental Claude Debussy et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.